

**Avertissement:** N'approchez pas les trafiquants. Laissez les autorités policières de s'occuper des trafiquants et récupérer les victimes. Approcher les trafiquants n'est pas seulement dangereux pour vous et leurs victimes, mais peut également entraîner des problèmes dans la poursuite éventuelle des trafiquants.

**Lorsque vous signalez un fait:** pour ouvrir une enquête à la suite de votre signalement, il faut des "informations exploitables". Il s'agit notamment des éléments suivants:

- Descriptions de voitures ou de camions (marque, modèle, couleur, plaque d'immatriculation, numéro de camion et/ou de USDOT, etc.) et de personnes (taille, poids, couleur des cheveux, couleur des yeux, âge, etc.)
- Dates et heures précises (Quand avez-vous vu l'événement en question se dérouler Le jour de l'événement?)
- Les adresses et les lieux où des activités suspectes ont eu lieu.
- Lorsque vous contactez les autorités policières, **dites-leur que vous soupçonnez un trafic d'êtres humains et non de la prostitution.**

**Remarque:** la traite des êtres humains constitue un crime au regard de la législation fédérale, tant aux États-Unis qu'au Canada. Aux États-Unis, toute personne qui utilise son véhicule pour commettre un crime lié à la traite des êtres humains se voit interdire à vie l'obtention d'un permis de conduire. Certains États punissent les acheteurs de services sexuels de la même manière que les trafiquants de services sexuels, et la plupart des États disposent d'une loi sur la traite des êtres humains applicable à l'acheteur qui interdit toute défense fondée sur l'erreur d'âge dans les poursuites pour l'achat d'un acte sexuel commercial avec un mineur.

04/24 BT11

# FAITES L'APPEL, SAUVER DES VIES.



## CONDUCTEURS LOCAUX

[www.tatnonprofit.org/local-drivers](http://www.tatnonprofit.org/local-drivers)

La traite des êtres humains est l'esclavage moderne. Elle se produit aux États-Unis et au Canada lorsque des personnes sont soumises au travail forcé ou achetées et vendues illégalement à des fins sexuelles. Un mineur vendu à des fins sexuelles est une victime de la traite des êtres humains. Le recrutement ou l'achat des victimes peut se faire en ligne, mais les survivants peuvent être retrouvés dans de nombreux endroits, notamment dans des relais routiers, des entreprises locales, des restaurants, des hôtels, des clubs de strip-tease, des domiciles privés, etc. Le déplacement des victimes peut se faire par le biais de covoiturages, de taxis ou d'autres moyens de transport.

**Les conducteurs professionnels de tous types sont les yeux et les oreilles des routes nord-américaines. Si vous pensez qu'une personne pourrait être victime de la traite des êtres humains, le temps presse:**

- 1 Appelez le 911** Si vous êtes témoin d'un délit en cours. Vous trouverez au verso de cette carte les détails à prendre en compte lors de la transmission d'un renseignement.
- 2 Appelez la hotline** pour savoir si vous êtes témoin d'un cas de traite des êtres humains, pour d'accéder aux services, de faire un rapport ou de partager des incidents qui ont été signalés aux autorités policières.
- 3 Apporter votre soutien** en fonction de votre niveau de confort: A. Informer votre supérieur ce que vous avez vu ou, si vous êtes sur place, partagez ce que vous vu avec le responsable du site. B. Demandez à la victime si vous pouvez l'aider et déterminez comment.

### Questions à poser:

- Gardez-vous votre propre argent et/ou vos papiers d'identité? Si ce n'est pas le cas, qui le fait?
- Vos parents/amis savent-ils où vous êtes? Si ce n'est pas le cas, pourquoi?
- Quelqu'un vous fait-il du mal, ou êtes-vous menacé, vous ou votre famille? De quelle manière?
- Pouvez-vous aller et venir à votre guise?

### Signaux d'alerte rouges:

- Différentes voitures entrant et sortant d'une résidence ou d'une entreprise particulière, ou des personnes s'approchant de véhicules dans la rue, sur des aires de repos ou des relais routiers
- Mesures de sécurité extrêmes sur les résidences et les entreprises qui semblent déplacées (par exemple, fenêtres barrées ou couvertes, fils barbelés, caméras extérieures en nombre excessif, portes d'entrée fermées à clé avec entrée dans la ruelle, etc.)
- Travailleurs qui semblent vivre sur le lieu de travail ou qui travaillent en permanence
- Communication restreinte ou contrôlée ; ne sont pas autorisés à s'exprimer; sont surveillés ou suivis
- Toute mention d'un quota à atteindre ou d'un proxénète/parrain
- Signes de marquage ou de tatouage du nom du trafiquant (souvent sur le cou)



**Téléchargez  
l'application TAT!**

**U.S.: 1-888-3737-888 | CAN: 1-833-900-1010 | MEX: 01800-5533-000**